

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue mardi, le 9 juin 2009 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry et Guylaine Richer, MM. Michel Arcand et Pierre Bertrand, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat. et Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. adj. par int.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Guylaine Richer, présidente.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-090609-2182

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 12 mai 2009.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-090609-2183

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Probation de gestionnaire;
5. Nominations de gestionnaire : recommandations du comité de sélection; (huis clos)
6. Nomination de gestionnaire durant la période estivale;
7. Renouvellement des contrats des transporteurs de berlines;
8. Services alimentaires dans nos établissements :
 - 8.1 Liste des prix unitaires maximums des aliments pour 2009-2010;

- 8.2 Liste des prix maximums des repas des cantines pour 2009-2010;
9. Travaux dans nos établissements :
- 9.1 Réfection des contrôles et enlèvement d'amiante : école Arthur-Vaillancourt - adjudication de contrat;
10. Service d'entretien ménager au Centre de formation professionnelle, l'Émergence - adjudication de contrat;
11. Adjudications de contrat durant la période estivale;

Adopté

PROBATION DE GESTIONNAIRE

La direction générale dépose son rapport sur la probation d'une gestionnaire. Elle indique que Mme Catherine Roussel, coordonnatrice à la Direction du service des ressources humaines, a accompli cette étape avec succès.

HUIS CLOS

Résolution n° CE-090609-2184

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 35.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CE-090609-2185

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

DE REPENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 50.

NOMINATION DE GESTIONNAIRE – DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE

Résolution n° CE-090609-2186

ATTENDU le processus de promotion s'adressant aux directions et directions adjointes d'établissement de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE NOMMER Mme Marie-Claude Garand à un poste de promotion de direction d'école primaire sans adjoint;

Tel que précisé à l'entente convenue entre l'ADEL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles le 15 mars 2005, Mme Marie-Claude Garand sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

NOMINATION DE GESTIONNAIRE – DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE

Résolution n° CE-090609-2187

ATTENDU le processus de promotion s'adressant aux directions et directions adjointes d'établissement de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE NOMMER Mme Violaine Grandbois à un poste de promotion de direction d'école primaire sans adjoint;

Tel que précisé à l'entente convenue entre l'ADEL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles le 15 mars 2005, Mme Violaine Grandbois sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

NOMINATION DE GESTIONNAIRE – DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE

Résolution n° CE-090609-2188

ATTENDU le processus de promotion s'adressant aux directions et directions adjointes d'établissement de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE NOMMER Mme Nathalie Lapointe à un poste de promotion de direction d'école primaire avec adjoint;

Tel que précisé à l'entente convenue entre l'ADEL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles le 15 mars 2005, Mme Nathalie Lapointe sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

NOMINATION DE GESTIONNAIRE – DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE

Résolution n° CE-090609-2189

ATTENDU le processus de promotion s'adressant aux directions et directions adjointes d'établissement de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

DE NOMMER Mme Sophie Lessard à un poste de promotion de direction d'école primaire sans adjoint;

Tel que précisé à l'entente convenue entre l'ADEL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles le 15 mars 2005, Mme Sophie Lessard sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

NOMINATION DE GESTIONNAIRE – DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE

Résolution n° CE-090609-2190

ATTENDU le processus de promotion s'adressant aux directions et directions adjointes d'établissement de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE NOMMER Mme Annette Méthot à un poste de promotion de direction d'école primaire sans adjoint;

Tel que précisé à l'entente convenue entre l'ADEL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles le 15 mars 2005, Mme Annette Méthot sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

NOMINATION DE GESTIONNAIRE – DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE

Résolution n° CE-090609-2191

ATTENDU le processus de promotion s'adressant aux directions et directions adjointes d'établissement de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE NOMMER Mme Karine Pronovost à un poste de promotion de direction d'école primaire sans adjoint;

Tel que précisé à l'entente convenue entre l'ADEL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles le 15 mars 2005, Mme Karine Pronovost sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

NOMINATION DE GESTIONNAIRE – DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE

Résolution n° CE-090609-2192

ATTENDU le processus de promotion s'adressant aux directions et directions adjointes d'établissement de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Elisa Rietzschel

DE NOMMER M. Claude Champoux à un poste de promotion de direction d'école primaire sans adjoint;

Tel que précisé à l'entente convenue entre l'ADEL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles le 15 mars 2005, M. Claude Champoux sera soumis à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

NOMINATION DE GESTIONNAIRE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution n° CE-090609-2193

ATTENDU que des postes de gestionnaire n'ont pas été comblés à ce jour dans les établissements et les services;

ATTENDU la nécessité que ces postes soient comblés le plus rapidement possible;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'AUTORISER le directeur général, à la suite d'une recommandation unanime d'un comité de sélection et après présentation du dossier à la présidente du comité exécutif, à combler les postes vacants de direction, direction adjointe et coordonnateur d'établissement et de service, et à présenter ces nominations lors de la prochaine séance régulière du comité exécutif, afin d'être entérinées.

Adopté

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DES TRANSPORTEURS DE BERLINES

Résolution n° CE-090609-2194

ATTENDU que les contrats de berlines actuellement en vigueur viennent à échéance le 30 juin 2009;

ATTENDU les besoins de la clientèle en matière de transport scolaire;

ATTENDU les dispositions du Règlement sur le transport des élèves concernant le processus d'octroi des contrats;

ATTENDU la satisfaction des services rendus à ce jour par les deux transporteurs scolaires; Transport École-Bec Montréal (EBM) inc. et Berlines Transit inc.;

ATTENDU que le comité consultatif de transport a été consulté;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ACCEPTER ET D'AUTORISER la signature des contrats des transporteurs de berlines avec les firmes de transport actuelles, soit Transport École-Bec Montréal (EBM) inc. et Berlines Transit inc., selon les nouvelles modalités prévues;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes sous la cote 185.

Adopté

LISTE DES PRIX UNITAIRES MAXIMUMS DES ALIMENTS POUR 2009-2010

Résolution n° CE-090609-2195

ATTENDU l'article 7.3 de la politique sur les services alimentaires, stipulant que le comité exécutif approuve annuellement la liste des prix maximums des aliments offerts dans les écoles primaires et secondaires;

ATTENDU la politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au cours des 12 derniers mois;

ATTENDU les résultats des analyses effectuées pour déterminer les spécifications sur les aliments unitaires;

ATTENDU les discussions avec des concessionnaires et traiteurs;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ADOPTER la liste des prix unitaires maximums pour l'année scolaire 2009-2010, laquelle est versée au répertoire des présentes sous la cote 186, et de l'inclure dans le cadre de gestion de la politique sur les services alimentaires.

Adopté

LISTE DES PRIX MAXIMUMS DES REPAS DE CANTINE POUR 2009-2010
Résolution n° CE-090609-2196

ATTENDU l'article 7.3 de la politique sur les services alimentaires et la clause 10.4 des contrats de service de cantine, stipulant que le comité exécutif approuve annuellement la liste des prix maximums des repas offerts dans les écoles primaires et secondaires;

ATTENDU la politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU l'importance de promouvoir une saine alimentation, en favorisant les repas complets à prix modiques et constitués d'aliments de qualité supérieure;

ATTENDU la majoration des prix maximums des repas en 2008-2009;

Il est proposé par M. Michel Arcand

DE MAINTENIR les prix maximums des repas dans les cantines scolaires pour l'année 2009-2010, à savoir :

- 4,60 \$ pour cinq articles dans les trois écoles secondaires dont la cafétéria est autogérée par l'école (Polyvalente Deux-Montagnes, école secondaire d'Oka et école secondaire des Patriotes);
- 4,50 \$ pour cinq articles dans les autres écoles secondaires;
- 4,50 \$ pour trois articles dans les écoles primaires;
- 4,75 \$ pour quatre articles dans les écoles primaires.

Adopté

RÉSEAUX DE PLOMBERIE – ÉCOLE ARTHUR-VAILLANCOURT
Résolution n° CE-090609-2197

ATTENDU l'appel d'offres public pour le choix de l'entrepreneur général;

ATTENDU la recommandation d'Ingémelex experts-conseils inc.;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection des contrôles et remplacement isolation amiante sur réseaux de plomberie à l'école Arthur-Vaillancourt à l'entrepreneur général Neveu & Neveu ltée, pour la somme de 230 679,09 \$ toutes taxes incluses, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit contrat et d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus.

Adopté

SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER – CFPÉ ET SON PAVILLON

Résolution n° CE-090609-2198

ATTENDU les crédits budgétaires disponibles;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public #190AO-565;

ATTENDU l'analyse et la recommandation d'adjudication de la firme mandatée GES Technologie Inc.;

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADJUGER un contrat d'entretien de service ménager pour le Centre de formation professionnelle, l'Émergence et son pavillon, couvrant la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2012, à la firme F.D. Maintenance inc., pour la somme de 221 278,37 \$ toutes taxes incluses, à titre de plus bas soumissionnaire conforme.

Adopté

ADJUDICATIONS DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution n° CE-090609-2199

ATTENDU la période estivale;

ATTENDU la nécessité d'adjuger des contrats et commandes durant cette période;

Il est proposé par M. Michel Arcand

D'AUTORISER le directeur général à émettre les commandes et contrats nécessaires, conformément aux dispositions des politiques en vigueur, suivant les disponibilités budgétaires et de faire rapport de ces adjudications au comité exécutif lors des séances d'août et de septembre 2009.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-090609-2200

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 20 h 45.

Guyaine Richer, présidente

Yves Marcotte, secrétaire général